

DOMAINE	EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE 2022-2023 Programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV)	
INTITULE DE L'ACTION	Action 1 - "D'une école à l'autre à vélo"	
PUBLIC CONCERNE	Les élèves des classes de CM (voire CE2) d'une école ou d'un RPI (d'une ou plusieurs circonscriptions) qui construisent des actions d'éducation à la sécurité routière avec des sorties sur route.	
LIEN AVEC LES PROGRAMMES	Contributions aux cinq domaines du socle commun (Les langages pour penser et communiquer, Les méthodes et outils pour apprendre, La formation de la personne et du citoyen, ...) Les enseignements (situations, activités) : - Français (échanges de courriers entre classes...) - Sciences et technologie (le vélo objet technique, les grandes fonctions lors d'une pratique sportive, TICE : courriers électroniques...) - Mathématiques (calculs et mesures...) - Histoire et Géographie (histoire du vélo et des grandes compétitions, cartographie...) - EPS (adapter ses déplacements à des environnements variés : parcours de maniabilité, rouler en groupe ...) - Arts visuels (réaliser des productions en lien avec le vélo au moyen de différentes techniques) - Enseignement morale et civique (l'engagement : agir individuellement et collectivement)	
OBJECTIFS	Mettre en œuvre l'éducation à la route (réf circulaire n° 2016-153 du 12-10-2016) - Valider des compétences de l'APER du SRAV - Finaliser ou compléter la mise en œuvre d'une éducation citoyenne à la route. - Préparer des sorties longues, voire de plusieurs jours - Travailler avec les partenaires de l'éducation à la sécurité routière.	
FINALITE	Rassembler sur une journée des classes de CM dans un lieu central, après un déplacement à vélo , pour y vivre des ateliers animés par des partenaires (Prévention MAIF, Préfecture (IDSR), Gendarmerie, Police nationale, Prévention routière, SDIS, santé scolaire...)	
MODALITES DE PARTICIPATION	L'engagement dans l'action implique la construction d'un projet pédagogique interdisciplinaire , au service des élèves et de leurs apprentissages, ciblés dans les programmes en vigueur.	
ECHEANCIER	La préparation des sorties sur route par un travail en milieu protégé (école voire stade) puis semi-protégé (stade ou parc) et quelques sorties de durée et de distance variées , le plus tôt possible, est indispensable .	
PARTENAIRES	La prévention MAIF (Ateliers pratiques sur la prévention des risques routiers), la préfecture (test choc), , les infirmières scolaires (APS), les pompiers (prise en charge d'un blessé), la gendarmerie (missions et rôle)...	
SUPPORTS PEDAGOGIQUES	BO N° 40 du 31 octobre 2002 , Eduscol , SRAV ,	La sécurité routière à l'école école de la route , La sortie à vélo (Guide pédagogique d'accompagnement, Livret enfant, DVD-Prévention MAIF et USEP); Les inséparables (DVD Le trajet scolaire en toute sécurité -Prévention MAIF)
JOURNEE DE RASSEMBLEMENT	La date sera fixée en accord avec les enseignant.e.s impliqu é.e.s dans le projet, dans un lieu central (dans un rayon d'une quinzaine de km des classes participantes).	
ORGANISATION DE CETTE JOURNEE	Selon les effectifs, de 3 à 5 classes par regroupement. Les élèves des différentes classes seront répartis en autant de groupes qu'il y aura d'ateliers (de 6 à 8, voire 10, selon les disponibilités des partenaires). Ils vivront une partie des ateliers le matin (entre 10h00 et 12h30) et le reste l'après-midi (13h30 – 15h30) et retourneront ensuite vers leurs écoles respectives (une carte de leurs itinéraires devra être envoyée au CPC EPS de la circonscription, 10 jours avant leur déplacement).	
MODALITES POUR LA JOURNEE	Chaque classe devra prévoir son pique-nique ainsi que le nombre d'adultes nécessaire au déplacement sur route. Les bénévoles accompagnateurs seront impliqués dans l'animation des ateliers, s'ils le souhaitent.	
ENCADREMENT SORTIES A VELO SUR ROUTE	Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 Intervenants Extérieurs en Education Physique et Sportive, Réglementation Départementale 2018 BO HS n°7 du 23 septembre 1999	
EVALUATION	Evolution du niveau de maîtrise de l'engin (vélo) après le cycle d'apprentissage. Nombre de compétences de l'APER validées. Livret pédagogique du SRAV Ressenti des élèves après la journée (questionnaire et/ou bache des émotions USEP).	